

Lycée général et technologique

Epreuves pratiques en ST2S et STMG: un CCF qui ne dit pas son nom

Bulletin n° 2 Mai 2013

Epreuve de Langues Vivantes en CCF :

la CGT, SUD et le SNES s'adressent au ministre

Les organisations syndicales signataires demandent, en effet, l'abandon de l'épreuve en l'état pour la session 2014 en soulignant d'ores et déjà les travers recensés durant la session 2013 (inégalité des élèves devant l'épreuve, modes d'organisation différents, sujets « locaux », absence d'anonymat des élèves...). Dans de nombreux établissements, personnels ont réagi négativement face à ce nouveau mode d'évaluation et à la surcharge de travail que cela représente.

Le ministère doit entendre la nécessaire demande de mise en place d'une réflexion collective sur des épreuves de langues vivantes au baccalauréat, conçues et organisées au plan national.

Pour signer la pétition :

http://www.lv-bac-urgence.net/

es notes de service de définition des épreuves des disciplines technologiques en ST2S et STMG pour la session 2014 vont paraître. En l'état, la majeure partie des épreuves diffère peu de l'existant mais acte la réforme des deux filières ainsi que celle des programmes.

La CGT Educ'action réaffirme son opposition à la réforme de la voie technologique, aux nouveaux programmes de STMG et, en conséquence, à ces notes de service.

Quelques points peuvent soulever légitimement de l'inquiétude. En premier lieu, les épreuves pratiques de ST2S et de spécialités de STMG ne seront plus intégralement évaluées en épreuve ponctuelle.

- En **ST2S**, on passe d'une épreuve ponctuelle de 3h (coef. 7) à l'évaluation d'un projet de groupe en deux phases : une évaluation (coef. 4) du travail dans l'année par les enseignants de la classe encadrant le projet et un oral ponctuel en fin d'année autour d'un rapport (coef. 3).
- En STMG (épreuve de spécialité), on passe d'une épreuve orale ponctuelle en fin d'année (coef. 5) à une évaluation en deux phases d'un projet individuel (coef. 6) : une évaluation (sur 12) du travail dans l'année par l'enseignant de la classe encadrant le projet et une soutenance ponctuelle en fin d'année autour d'un dossier (sur 8). Enfin, le coefficient de l'épreuve de management de STMG passe de 4 à 5.

La CGT Educ'action s'oppose catégoriquement à cette évolution. En STMG, elle revendique l'abandon du « management » comme priorité. Elle rappelle son attachement au baccalauréat sous la forme d'un examen national garant d'une égalité sur le territoire entre les candidats ainsi que son opposition à la généralisation des CCF.

Pétition intersyndicale pour l'allègement des programmes en Histoire Géo en Terminale

Pour la CGT Educ'action, le SNES, SUD, le SNALC et l'UNSA, les programmes d'histoire-géographie au collège et au lycée ne sont pas satisfaisants et particulièrement difficiles à mettre en œuvre. Le rythme imposé par l'accumulation des questions oriente l'enseignement de l'histoire-géographie vers une restitution mécanique, sans permettre une véritable réflexion et analyse critique, dévoyant ainsi les finalités de la discipline et ses fonctions de formation pour les élèves. Des allègements ont été possibles sur les programmes de première générale. Ils doivent l'être aussi sur ceux de terminale. La CGT Educ'action, le SNES, SUD, le SNALC et l'UNSA demandent donc, **pour la session 2013**, des consignes claires pour ne pas pénaliser les élèves qui se présentent au baccalauréat général et, **pour l'an prochain**, des allègements significatifs en Terminale et une révision du contenu des épreuves du Baccalauréat. Dans un deuxième temps, il faudra remettre à plat les programmes du secondaire.

Signer la pétition ici : http://histoiregeo-urgence-allegements.net